

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : CLUB FRANCE SMALL CAPS

Code ISIN : FR0013143427

Initiateur du produit : Financière ARBEVEL

Contacts : Site internet : www.arbevel.com.

Appelez le 01 56 59 21 42 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Financière ARBEVEL en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Financière ARBEVEL est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-111 (la "Société de Gestion").

Date de production du document d'informations clés : 02/01/2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : CLUB FRANCE SMALL CAPS est une SICAV

Durée : 99 ans

Objectifs : La SICAV a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice de référence CAC Mid & Small Index au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking », sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur de référence est le CAC Mid & Small Index : Il est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis. Cet indicateur de référence est utilisé comme élément d'appréciation à posteriori.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la gestion de Club France Small Caps consiste en une sélection rigoureuse de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation selon la société de gestion, parmi les petites et moyennes capitalisations. La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies, celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse. Les décisions d'investissement dépendent essentiellement de l'importance du potentiel d'appréciation mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.

La volonté d'investir majoritairement en actions françaises de moyennes et petites capitalisations amène donc mécaniquement celui-ci à être constitué d'un portefeuille relativement large.

La gestion des risques vise à encadrer (i) le potentiel de valorisation exigé en fonction du niveau de risque, (ii) les contraintes de limitation de poids des petites et très petites valeurs à niveau de risque élevé, (iii) la mutualisation des risques sur un nombre relativement élevé de lignes.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 60% à 110% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques hors pays émergents, de tailles de capitalisation supérieures à 75 millions d'euros, de tous secteurs, dont:
 - 60% minimum sur le marché des actions de la zone euro, dont les marchés d'actions françaises,
 - de 0% à 10% maximum sur les marchés d'actions hors zone euro.
- de 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de notation « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 9.

- Le risque de change sur des devises hors euro sera systématiquement couvert.

Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur les (i) Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et couverture du risque de change pouvant entraîner une surexposition du portefeuille.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est destiné à tous types d'investisseurs (investisseurs non professionnels, investisseurs professionnels et contreparties éligibles). Il est destiné à des investisseurs avec des connaissances théoriques et expériences des produits d'investissement et des marchés financiers basiques, moyennes ou avancées. Ce produit ne s'adresse pas aux investisseurs qui ne pourraient pas supporter une perte en capital. Le produit n'offre pas de garantie en capital.

Ce produit ne s'adresse pas aux investisseurs qui cherchent une préservation de leur capital ou le versement de revenus. Il s'adresse aux investisseurs qui ont pour objectif une croissance de leur capital.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de la période de détention recommandée.

Assurance : Non applicable

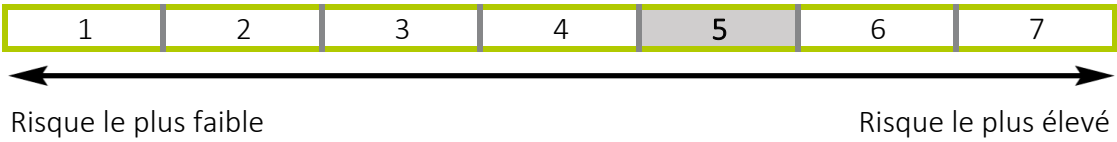
Dépositaire : SGSS

Informations complémentaires : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont disponibles sur simple demande écrite, gratuitement, dans un délai d'une semaine, auprès de : FINANCIERE ARBEVEL – 20, rue de la Baume – 75008 PARIS.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les principaux risques du produit sont : risque de crédit, risque lié à l’impact des techniques telles que les produits dérivés, risque de liquidité.

Vous pouvez obtenir plus d'informations dans le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l’indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l’avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s’est produit pour un investissement dans le produit ou l'indicateur de référence (CAC MS DR) entre 2012 et 2022.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 EUR	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 027 EUR	3 181 EUR
	Rendement annuel moyen	-49,73%	-20,47%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 100 EUR	8 473 EUR
	Rendement annuel moyen	-29,00%	-3,26%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 639 EUR	14 136 EUR
	Rendement annuel moyen	6,39%	7,17%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 017 EUR	22 907 EUR
	Rendement annuel moyen	60,17%	18,03%

QUE SE PASSE T-IL SI FINANCIERE ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Financière ARBEVEL est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l’Autorité des Marchés Financiers. A ce titre, Financière ARBEVEL doit respecter des règles d’organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres réglementaires.

La défaillance de Financière ARBEVEL ne devrait pas avoir d'incidence sur les actifs du Fonds et donc sur le Produit dans la mesure où le Fonds dispose de comptes bancaires ouverts à son nom dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du Fonds).

En revanche, l'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. Nous rappelons qu'un investissement dans le Produit présente un risque et l'investisseur peut perdre l'intégralité de son investissement.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c’est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l’incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d’investissement et différentes périodes d’investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu' au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	672 EUR	2 605 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,8%	4,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,1% avant déduction des coûts et de 7,2% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu’elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,9% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an		
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4% du montant que vous payez au moment de l’entrée dans l’investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 4% du montant investi. Il s’agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l’année dernière.	173 EUR
Coûts de transaction	0,37% de la valeur de votre investissement par an. Il s’agit d’une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L’estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	63 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l’exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l’expiration de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

En cas de difficulté relative à votre investissement, vous pouvez contacter la personne qui vous a vendu le produit ou nous faire part de votre réclamation à l'adresse email suivante : investisseurs@arbevel.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : 20 rue de la Baume, 75008, Paris. Les informations relatives à la procédure de traitement des réclamations de Financière ARBEVEL est mise gratuitement à disposition des investisseurs sur simple demande.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L’OPCVM n’est pas ouvert aux résidents des États-Unis d’Amérique / US Person (la définition est disponible sur le site internet).
REGIME FISCAL : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. L’OPCVM n’est pas assujetti à l’Impôt sur les sociétés et un régime de transparence fiscale s’applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l’OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l’OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l’investisseur et/ou de la juridiction d’investissement de l’OPCVM. Si l’investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s’adresser à un conseiller fiscal.
Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 8.
Les informations relatives aux performances passées ainsi que l'historique des scénarios de performances sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite du porteur auprès de : FINANCIERE ARBEVEL - 20, rue de la Baume – 75008 – PARIS. - Tél. : 01 56 59 21 42 - ADRESSE WEB : www.arbevel.com.